

Je me demande si les banques à charte, dont les profits ont augmenté de 29 p. 100, subissent l'inflation actuellement? L'inflation n'affecte-t-elle que les banques à charte? Le député d'Edmonton-Ouest veut continuer à protéger ceux qui font des profits exorbitants et il ne voit pas la misère qui existe.

Ceci dit, monsieur l'Orateur, en appuyant la motion présentée par le député de Shefford (M. Rondeau), j'ai pensé dire à la Chambre tout l'idéal que nous avons, nous, du Ralliement créditiste, et j'invite les députés de tous les autres partis, s'ils veulent partager notre idéal, de faire comme le député libéral de la circonscription de Spadina (M. Ryan), c'est-à-dire démissionner de leur parti pour exprimer librement leurs opinions. S'ils sont courageux comme lui, ils devraient, surtout avec l'aide de l'ex-ministre des Transports (M. Hellyer), se ranger du côté des gens libres comme nous, parce que nous n'avons aucune attache financière, et qu'aucune caisse électorale ne nous dicte notre ligne de conduite. Qu'ils étudient sérieusement les propositions que nous faisons aujourd'hui et qu'ils n'hésitent pas à entrer dans nos rangs, afin que tous les gens de bonne volonté puissent enfin se réunir pour obtenir justice.

Pour démontrer que parfois même le gouvernement comprend le problème, je voudrais citer les déclarations que le ministre de la Justice (M. Turner) a faites à San Francisco, le 1^{er} décembre dernier. Voici:

Peu de problèmes sont plus inquiétants que celui de la pauvreté permanente et oppressive. Qu'il existe une telle pauvreté au Canada, comme le démontre le rapport de notre Conseil économique, est une honte.

Le ministre de la Justice ajoutait ce qui suit:

Il n'est nul besoin d'expliquer aux pauvres la nature de la pauvreté; ils la connaissent bien. Ils ressentent comme des blessures l'impuissance et le désespoir. Ils comprennent comme des frustrations la misère. Ils savent ce que signifie vivre dans des maisons qui tombent en ruine, d'avoir comme seul parc le pavé lézardé de la rue et comme seul faune la vermine qui infeste leurs logis.

Ce sont les quartiers de taudis de nos grandes villes qui ont laissé, dans l'esprit des commissaires, l'impression à la fois la plus vive et la plus déprimante...

Dans les quartiers les plus délabrés du cœur de la ville;... la pauvreté crève les yeux. On peut la voir, l'entendre, la goûter, la sentir.

Les pauvres savent ce que c'est que de vivre ballotés entre la maladie, les conflits familiaux, les études interrompues et le chômage chronique. Ils savent ce que c'est que d'être en proie à l'endettement, au découragement, à la sujétion et à la délinquance.

Le premier besoin physique du pauvre est celui d'une habitation convenable. La bonne volonté se gaspille au milieu des cours jonchées de déchets, des murs éventrés, des carreaux sans vitres, des calorifères froids et des plafonds qui font eau. Les pauvres vivent dans des taudis et les taudis fabriquent d'autres pauvres.

[M. Dumont.]

Si le ministre de la Justice peut faire de telles déclarations et, au sein du cabinet, ne peut faire entendre sa voix, il est capable de voir la misère même s'il ne trouve aucune solution. Dès demain, il devrait recommander au cabinet l'étude de la motion que nous présentons, afin de régler les problèmes économiques une fois pour toutes, ce qui permettrait de faire disparaître la misère, car si nous sommes capables d'aller à la lune, nous pouvons aussi nourrir l'humanité.

Je suis d'accord avec lui: que l'on permette à chaque père de famille d'avoir sa maison. Cela ne se fera pas à des taux d'intérêt de 10 et de 11 p. 100, comme à l'heure actuelle. Notre ministre est capable de faire de telles déclarations, mais je me demande s'il a parlé à la Chambre de la paralysie de l'économie canadienne.

On constate malheureusement que le problème existe, mais quand vient le temps de corriger tout cela, on n'a pas le courage de dénoncer les requins de la finance. Le gouvernement manque de fermeté.

Alors, voici ce que nous préconisons. Je veux définir clairement ce que nous proposons, afin d'aider à la construction d'un pays qui appartient aux Canadiens.

Tout le monde a compris, à l'heure actuelle, que ce n'est certainement pas en prêtant de l'argent à des taux d'intérêt de 11 p. 100 ou plus que nous allons sauver le Canada.

En effet, ce n'est pas en prêtant aux cultivateurs à des taux d'intérêt de 9 p. 100 que nous allons venir en aide à la classe agricole. Ce n'est pas en laissant les municipalités emprunter de l'argent en Allemagne que nous allons régler le problème de l'inflation. Ce n'est pas en permettant à l'Hydro-Québec d'emprunter de l'argent sur le marché américain à 11 p. 100 d'intérêt que nous allons diminuer le coût de la vie, car on commence déjà à refuser de prêter de l'argent à la province de Québec qui est aux prises avec de sérieuses difficultés financières. Référons-nous, à ce sujet, aux demandes du premier ministre Bertrand.

Enfin, ce n'est pas en imposant de nouvelles taxes, comme on se propose de le faire en 1971, plus particulièrement en ce qui touche les gains de capital, que les Canadiens seront heureux d'investir au Canada.

Qu'on me permette d'analyser la déclaration du ministre des Finances (M. Benson) relative à l'imposition des gains de capital. Je la trouve injuste et, à mon avis, elle découragera l'initiative privée. Je ne donnerai d'ailleurs qu'un exemple pour démontrer comment le gouvernement s'apprête à appliquer une loi injuste.

Si un individu a acheté des obligations, en 1965, au prix de \$5 chacune, quand viendra le